

Lyon, le 5 février 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Julie Bergeot nommée directrice générale de la Foncière solidaire du Grand Lyon

Julie Bergeot a rejoint la Foncière solidaire du Grand Lyon en qualité de directrice générale cette semaine. Spécialiste des politiques du logement social et abordable, issue de la fonction publique d'État, elle prend la succession de Barbara Belle qui a rejoint la direction des prêts de la Caisse des dépôts et consignations.

Précédemment directrice de la mission d'appui Solidarité renouvellement Urbain (SRU) au sein de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du Ministère de la transition écologique et solidaire, Julie Bergeot a dédié sa carrière aux politiques du logement social et abordable. Habitée des relations avec l'ensemble des acteurs de l'habitat - collectivités, opérateurs, financeurs -, elle a une expertise reconnue et le goût pour le développement de partenariats solides et innovants. Julie Bergeot a également travaillé dans différents territoires, dans les services déconcentrés de l'État : DDT du Cher, DDTM de Loire-Atlantique.

Lors de ses précédentes missions, elle a eu la responsabilité de la mobilisation de l'ensemble des leviers opérationnels pour développer le logement social et abordable, notamment avec la réalisation de bilan triennaux et le développement de contrat de mixité sociale dans les territoires en carence de logement social.



*« Je suis ravie d'arriver sur un territoire aussi dynamique que la Métropole de Lyon, avec des acteurs fortement impliqués dans le développement du logement abordable, et dans un organisme foncier solidaire parmi les plus en pointe à l'échelle nationale. Ma première priorité sera d'amplifier le développement du bail réel solidaire sur la métropole, et aussi d'œuvrer à une vision long terme de ce produit avec l'ensemble de nos partenaires. Le BRS est incontestablement une solution aux difficultés de logement de nos concitoyens et il doit trouver toute sa place dans les politiques de l'habitat. Je porterai aussi ce message, nos ambitions et nos propositions à l'échelle nationale dans le cadre de Foncier solidaire France (FSF). À court terme, mon souhait est d'aller à la rencontre de tous les acteurs du territoire pour voir*

*comment nous pouvons collectivement amplifier le mouvement. » Julie Bergeot, Directrice de la Foncière solidaire du Grand Lyon*

*« Je suis fier d'accueillir Julie Bergeot, comme nouvelle directrice générale de la Foncière solidaire du Grand Lyon. Son expertise des politiques du logement social et abordable, son expérience du travail partenarial tant au Ministère qu'au plus près des territoires, constitueront un véritable atout pour le développement de notre organisme foncier, dans un contexte de crise du logement où notre mobilisation doit rester pleine et entière. Je salue également tout le travail réalisé par Barbara Belle,*

*présente dès les débuts de la création de l'OFS, et avec laquelle nous avons fortement accéléré le développement du BRS ces dernières années, atteignant près de 1672 BRS engagés début 2025. Le Bail Réel Solidaire s'est affirmé en quelques années comme un produit incontournable dans nos politiques du logement, en permettant à des familles aux revenus modestes ou moyens d'accéder à la propriété, avec des prix entre 40 et 50 % moins cher que le libre. Ce produit connaît une très grande vitalité sur notre territoire et un succès qui n'est plus à démontrer, tant au niveau des acquéreurs que de la promotion immobilière. » **Renaud Payre**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat et du logement, Président de la Foncière solidaire du Grand Lyon*

#### **A propos de la Foncière solidaire du Grand Lyon**

Créé le 4 novembre 2019 par 6 membres fondateurs que sont la Métropole de Lyon, Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Action Logement et la Banque des Territoires, la *Foncière solidaire du Grand Lyon* est un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) agréé par l'État. La *Foncière solidaire du Grand Lyon* a pour objectif d'acheter des terrains sur lesquels des immeubles seront construits, ce qui permettra de dissocier les logements vendus aux ménages et le foncier loué pour une redevance plafonnée à 2€ par mois et par m<sup>2</sup> habitable. Ce dispositif permet de diminuer d'environ 50% le coût d'achat du logement pour les ménages accédant et de maîtriser les prix dans la durée, les prix de revente étant encadrés par un Bail Réel Solidaire (BRS). Cette nouvelle offre d'accession à la propriété s'adressera exclusivement à des ménages dont les ressources n'excèdent pas les plafonds du prêt social location-accession (PSLA), et en priorité à des ménages aux ressources inférieures à ces plafonds.

#### **Contact presse**

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy, Attachée de presse : [llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com) – tel. 06 46 18 90 93